



**HAL**  
open science

# Contrat social territorial et fabrique urbaine dans les villes fragmentées : gouvernance urbaine municipales à Beyrouth à 1998-2010

Jihad Farah, Jacques Teller

► **To cite this version:**

Jihad Farah, Jacques Teller. Contrat social territorial et fabrique urbaine dans les villes fragmentées : gouvernance urbaine municipales à Beyrouth à 1998-2010. La gouvernance urbaine entre fragmentation et contrat social territorial, 2017. halshs-03165607

**HAL Id: halshs-03165607**

**<https://shs.hal.science/halshs-03165607v1>**

Submitted on 10 Mar 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Jihad FARAH et Jacques TELLER**

Université Libanaise et Université de Liège

## **Contrat social territorial et fabrique urbaine dans les villes fragmentées : gouvernance urbaine municipales à Beyrouth 1998-2010**

### **Introduction**

La notion de gouvernance urbaine a connu une multitude d'interprétations qui vacillent entre des acceptations descriptives et d'autres plus normatives de l'organisation de l'espace politique et décisionnel des villes (Pitseys 2010, Paye 2005, Simoulin 2003). Toutes ces interprétations s'accordent sur l'implication plus importante d'acteurs économiques et sociaux, apportant des ressources financières et assurant une plus grande légitimité à l'action publique urbaine. (Le Galès 1995 et 2003, Jouve et Lefèvre 2002). Or, dans les villes contemporaines, en proie à de multiples processus de fragmentation urbaine, la gouvernance urbaine n'est pas chose évidente.

La constitution d'espaces de gouvernabilités<sup>1</sup> locales infra-urbaines se désolidarisant du reste de l'espace urbain et se suffisant à eux-mêmes – voire cherchant la sécession – est une des principales caractéristiques de la fragmentation urbaine (Navez-Bouchanine, 2002 ; Dorier-Apprill et Gervais-Lambony 2007). Ceci concerne d'abord des « espaces d'exception » (AlSayyad et Roy, 2006) comme les gated communities (Atkinson et Blandy, 2003), les « privatopias » (McKenzie, 1994), la « clubbisation » (Charmes, 2007), les quartiers informels (Michelutti, 2010), les camps de réfugiés et certains grands projets urbains.

Toutefois, un grand nombre de villes réussissent à mettre en place des gouvernances urbaines de différents types et échelles. La littérature sur ce thème tente de repérer des modèles et en identifier des éléments structurants. On questionne le poids des spécificités politiques et institutionnelles nationales (Le Galès, 1998 ; Lefèvre, 2001; Jouve, 2003, 2005b), du néolibéralisme (Harvey, 1989 ; Jessop, 2002), du leadership politique (Bäck et al, 2006 ; Greasley et Stoker, 2008), du modèle de production et de gestion des infrastructures techniques (Lorrain, 2011 ; Zérah, 2003) et des acteurs internationaux (Lorrain, 2003; Marshall, 2005). Toutefois, cette riche littérature s'est rarement confrontée à la question de la fragmentation urbaine.

Cet article cherche à comprendre les opportunités et les limitations qu'impose la fragmentation urbaine à la réflexion sur la gouvernabilité des villes. Pour cela, nous proposons une grille de lecture qui lie contrat social territorial, gouvernance urbaine et fabrique urbaine. Cette grille soulignera les liens entre les cadres de confiance et les représentations du territoire présentes dans le contrat social territorial et les cadres de la gouvernance et de la fabrique urbaine. Elle se focalisera sur le profil des acteurs impliqués, le type des accords fondateurs de la gouvernance et leurs garanties comme les outils d'intervention et la localisation des actions. Dans le sens inverse, elle permettra de saisir comment l'évolution des cadres de la gouvernance et de la fabrique urbaine influent le

---

<sup>1</sup> La notion de gouvernabilité réfère à la capacité à gouverner, à répondre à des défis et problèmes contextuels et trouver des réponses à la fois efficaces (en référence au savoir) et acceptables (en référence à la légitimité) (Laufer, 1985 ; Theys, 2002 ; Gaudin, 2007)

contrat social territorial. Elle permet de comprendre comment sous la pression d'acteurs ou d'événements extérieurs on observe une reformulation du contrat dans le sens de l'élargissement, de l'effondrement ou de la redéfinition.

Nous proposons de tester cette grille à Beyrouth en nous focalisant sur la période 1998-2010 et sur le cas de trois municipalités situées dans sa banlieue. Ce choix vient de notre conviction que les contextes de tension et d'instabilité politique sont loin de présenter des situations d'exception, mais au contraire présentent des dynamiques plus nettement identifiables comparées à d'autres villes.

Dans la première partie du texte, nous étayons notre positionnement, la grille de lecture retenue et le choix du terrain. Dans la seconde nous présentons les trois cas étudiés. Dans la conclusion nous revenons sur les principales idées discutées dans l'article ainsi que sur les perspectives qu'elles ouvrent pour penser la gouvernabilité des villes à l'ère de la fragmentation.

## **Le contrat social territorial comme cadre de la gouvernance urbaine**

### **Positionnement théorique**

La notion de gouvernance urbaine se trouve à l'articulation de la sociologie politique, l'urbanisme, la science politique et l'économie politique, en se focalisant sur les acteurs et l'organisation de leurs actions. Elle offre une grille qui permet d'identifier les éléments pertinents pesant sur le développement de l'action collective urbaine et de les mettre en relation. Il n'en reste pas moins qu'elle a pu être interprétée de manière générale, voire théorisée, à partir de cadres théoriques de références marxistes (Harvey, 1989 ; Jessop, 2002) des théories institutionnalistes (Healey 1999, 2006) en passant par celles du régime urbain (Stone, 2004, 2005) ou celles qui pourraient être qualifiées de néolibérales (Hall et Sokcice 2001).

Dans cet article, nous sommes assez proches de l'interprétation faite par Healey (2006) de la gouvernance urbaine, identifiée comme un processus qui lie des mondes d'acteurs, leurs réseaux, discours, pratiques et leurs acceptations culturelles profondes concernant les questions de légitimité et d'autorité, autour des actions et des projets (Healey, 2006a : 299). Malgré l'intérêt de cette perception dans un contexte de fragmentation, la question territoriale n'y est pas assez développée par Healey, ne prenant pas forcément en considération la mesure territoriale de la fragmentation et ses conséquences. Dans ces travaux, la gouvernance découle d'une sorte de contrat social à partir d'accords politiques sur le développement de la ville. Ainsi, la gouvernance est presque exclusivement à l'échelle métropolitaine ou de région urbaine (Healey, 2006b, 2007). Or nous pensons, qu'à l'ère de la fragmentation et de la multiplication d'espaces urbains spécifiques, la gouvernance est souvent la construction d'accords entre ces espaces et leurs acteurs. C'est pourquoi nous parlons de contrat social territorial, un terme que nous empruntons à Claude de Miras<sup>2</sup>, pour qui le contrat social territorial « n'est évidemment pas sans lien avec le compromis social qui prévaut au niveau national ». La notion de contrat social territorial permettrait de saisir dans la construction des équilibres de la dimension socioéconomique<sup>3</sup> - à travers des stratégies corporatistes, clientélistes, népotiques ou de résistance – les logiques politiques et sociales

---

<sup>2</sup> Il le présente pour la première fois à l'atelier TURGO en 2012 et l'étoffe en 2014 dans la note de synthèse à la base du projet d'ouvrage ayant donné lieu à ce livre.

<sup>3</sup> Notamment entre « une composante de pauvreté dite informelle (habitat, revenus, emplois, etc.) [qui] cohabite avec une autre, aisée et privilégiée ».

de faveurs, de rentes, de passe-droits et des références émergentes à des idées de droits, devoirs et citoyennetés et par suite la multitude de processus de fabrique urbaine des villes contemporaines, notamment dans le contexte des pays en développement.

Toutefois, l'adoption de la notion de Miras n'est pas sans une certaine adaptation et d'un essai de définition qui servirait plus notre focus dans ce chapitre, à savoir la fabrique urbaine des villes fragmentées. Pour lui – et aussi pour Healey – la fabrique de lieux/fragments découle d'ententes/oppositions au sein des différents types d'institutions (formelles et informelles) autour de la production du capital et de la rente et leur répartition entre les habitants et les acteurs d'un espace/territoire métropolitain. Nous nous distancions de la lecture faite par de Miras à deux niveaux.

Premièrement, nous pensons qu'elle ne prend pas assez en compte la multiplicité des autres dimensions et facteurs, souvent endogènes ou se rabattant d'autres échelles territoriales (nationale, internationale) qui sont derrière l'émergence de fragments urbains, leur stabilisation et leur dissolution. Une perspective d'investigation qui se focalise sur la construction de contrats sociaux localisés peut ramener plus de clarté aux processus complexes et multiples de fabrique de la ville dans un contexte de fragmentation urbaine. D'ailleurs notre choix de parler de fabrique et non de production souligne notre intérêt pour ces processus fins qui prennent plus d'importance dans un contexte de fragmentation.

Deuxièmement, la lecture faite par de Miras ne profite pas assez de la dimension territoriale dont elle se réclame. Le territoire y serait une échelle infra-nationale de structuration complexe d'une régulation (socio)économique et politique. Or, la notion de territoire dans ses dimensions cognitives (représentation, identité, appartenance, exclusion), politiques (souveraineté, contrôle) et physiques (forme, démarcation) a un potentiel explicatif fort intéressant dont la notion de contrat social territorial pourrait plus clairement en profiter pour saisir les pratiques de fabrique urbaine. Ceci est surtout pertinent pour saisir le rôle que joue la fragmentation à ce niveau.

Cette notion porte en elle deux dimensions : une certaine approche constructiviste ; et l'importance du lieu/territoire. Les philosophies politiques contractualistes de Hobbes, Locke et Rousseau ont eu un poids considérable dans la fondation de l'État-nation moderne et ses institutions. Elles marquent une rupture, ou du moins une distance, par rapport à l'idée du droit divin comme fondement de l'ordre politique et soulignent l'importance d'un « pacte » pour articuler la souveraineté de l'État et les droits naturels des sujets : paix, propriété, liberté... (Terrel, 2001). Dans le contrat social se trouvent ainsi deux logiques : une logique incrémentale et progressive de construction négociée entre des acteurs clés ; et une logique holiste insistant sur les valeurs des droits naturels acceptés par une société. Ces deux logiques sont en tension, mais les garanties de l'État moderne alliant règne de la loi et idéologie sociale (nationalisme, libéralisme ou socialisme) ont permis souvent de les stabiliser. Toutefois, la capacité de l'Etat moderne à assurer cette stabilité est récemment remise en cause.

Si les contrats sociaux sont aujourd'hui fragilisés à l'échelle nationale, on peut observer la multiplication de contrats sociaux en train de se construire à diverses échelles territoriales, régionales et locales. A l'échelle régionale, ces contrats sociaux territoriaux s'appuient sur des identités linguistiques, ethniques ou historiques, sur une organisation économique pertinente dans le cadre de la globalisation économique, et sur une gouvernance alliant les acteurs et promouvant un projet de territoire (Keating, 1997; Florida, 1995). À l'échelle locale, ces contrats sociaux territoriaux assurent la gouvernabilité de nombreux fragments

socio-spatiaux urbains. Ainsi, la souveraineté devient fragmentée. Elle se montre construite autant, sinon plus, par le bas dans des réseaux de confiance horizontaux que par la force coercitive d'une violence verticale (Davis D, 2010, 2011). Le territoire, en tant que construit cognitif et matériel, devient alors le fruit de la stabilisation, souvent momentanée, de ces réseaux de confiance et de leur action dans un périmètre donné (Painter, 2010).

Ainsi, comme le contrat social national, le contrat social territorial se base sur trois éléments clés : un cadre de confiance basé sur des valeurs et des liens sociaux ; la reconnaissance d'une certaine autorité, de sa légitimité et de sa souveraineté ; un territoire de référence, son périmètre et ses représentations. Ce dernier élément est crucial : le territoire définit le cadre du contrat. Il est l'espace où les valeurs du contrat social pourront être vécues et où la souveraineté de l'autorité va s'exercer. Il fonde aussi l'ancrage cognitif et symbolique d'une identité commune à la population concernée par le contrat social territorial.

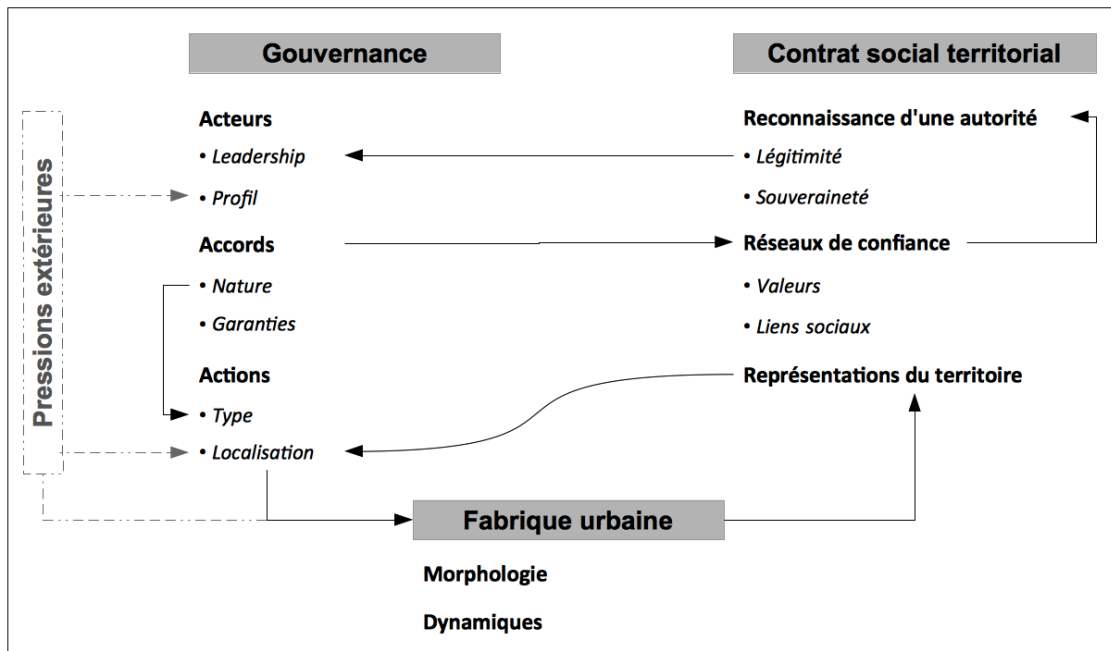
Le contrat social territorial est toutefois régulièrement mis en question au gré de controverses et de conflits qui éclatent en son sein ou suite à des pressions extérieures.

### **Grille de lecture**

C'est dans cette perspective que nous entendons que gouvernance urbaine, contrat social territorial et territoire permettent ensemble de mieux comprendre la fabrique urbaine d'une ville fragmentée. La grille de lecture que nous proposons reprend certains éléments de la grille de Healey (2006) pour analyser la gouvernance : les acteurs, les accords et les actions. Pour les acteurs, nous nous intéressons plus particulièrement au profil du leadership du réseau d'acteurs et à sa légitimité dans le contrat social territorial. Nous identifions les types d'accord permettant d'organiser la gouvernance. Nous entendons par accords les cadres généraux définissant les mécanismes de coopération, de répartition des responsabilités et des bénéfices au sein de cette gouvernance, ainsi que les garanties permettant d'assurer le respect de ces accords. Pour les actions nous nous intéressons à leur nature (communication, animation, études, réglementations, planification, gestion du patrimoine, infrastructure, équipements) et leur localisation.

La légitimité du leadership s'appuie sur les cadres de reconnaissance de l'autorité et sa légitimité dans un territoire. De même, la localisation des actions est fortement affectée par les représentations locales des espaces du territoire. Inversement, la gouvernance, à travers la nature des accords qu'elle entend promouvoir peut permettre le développement de nouveaux réseaux de confiance. La localisation des actions peut contribuer à l'émergence de nouvelles dynamiques territoriales et par suite à une nouvelle géographie mentale de celui-ci. L'adaptation des accords ou de la localisation des projets suite à des pressions (controverses, projets) extérieures à la gouvernance et au territoire a des conséquences sur le contrat social territorial. Cette adaptation peut engendrer l'élargissement, la redéfinition ou l'effondrement de celui-ci.

Figure 1 : Liens entre gouvernance, contrat social territorial et fabrique urbaine



### Choix du terrain beyrouthin

Beyrouth est bien un cas extrême en termes de polarisation sociale et de fragmentation urbaine. Quinze années de guerre civile<sup>4</sup>, un régime politique basé sur le consociationalisme<sup>5</sup>, un système économique ultralibéral très ouvert sur la finance internationale et une instabilité politique régionale font de Beyrouth, à première vue, une ville ingouvernable. Toutefois, cette situation d'ingouvernabilité n'est pas propre aux villes « divisées » vivant ces formes de tension, mais bien présentes dans de nombreuses villes de pays développés et politiquement stables (Jouve et Lefèvre, 2002). Si des gouvernances métropolitaines sont en place, la part de ces gouvernances dans la fabrique de la ville se cantonne assez souvent dans des espaces urbains spécifiques comme de grands projets urbains, de grands équipements, ou certains quartiers d'affaire et de rénovation urbaine. Dans le cas de Beyrouth, qui ne connaît aujourd'hui aucune gouvernance métropolitaine et comprend plus de 120 municipalités dans son agglomération, c'est cette échelle d'action qui joue un rôle central.

De fait, Beyrouth a connu un effort de construction d'une échelle de gouvernance métropolitaine dans l'après-guerre notamment à travers une stratégie de reconstruction (et de métropolisation) portée par le gouvernement central et nombre d'acteurs. Cet épisode en fin de compte, ne ramena aucune gouvernance stable au niveau métropolitain. Il a été longuement étudié dans une riche littérature scientifique dédiée au Beyrouth de la reconstruction<sup>6</sup> sur lequel nous n'entendons pas revenir dans ce chapitre sinon pour prendre acte d'un échec, de l'absence actuelle d'une gouvernance métropolitaine beyrouthine et l'émergence de gouvernances multiples et de projets territoriaux infra-métropolitains. Le

<sup>4</sup> Le Liban a connu une guerre civile dévastatrice de 1975 à 1990.

<sup>5</sup> Un système basé sur une répartition du pouvoir entre les groupes ethniques, communautaires ou culturels, au niveau des postes stratégiques ou encore un droit de veto sur les politiques publiques. (Lijphart, 1977, 1997 ; Messara, 1983).

<sup>6</sup> Voir entre autres: Beyhum, 1991 ; Beyhum et al, 1996 ; Clerc-Huybrechts, 2008 ; Harb, 1997, 1999; Huybrechts et Verdeil, 2000; Tabet, 1996, 2001 ; Verdeil, 2001.

« retour des municipalités », auquel nous nous intéressons particulièrement dans ce chapitre contribue à partir de 1998<sup>7</sup> fortement à cela.

D'autre part, nous prenons une distance avec un courant dominant dans les études sur Beyrouth mettant en avant le communautarisme comme principale grille d'analyse des rapports politiques, sociaux, voire économiques, de cette ville. Nous pensons que cette grille produit deux déformations importantes. D'une part, elle donne à penser que les communautés sont monolithiques alors que l'histoire politique du pays montre d'assez importantes polarisations politiques à l'intérieur de chaque communauté. De l'autre, d'autres types de solidarité peuvent concurrencer le communautarisme en termes de loyauté politique ; c'est le cas du clanisme familial, du régionalisme, d'appartenances à des idéologies<sup>8</sup> ou à des réseaux sociaux élitiste<sup>9</sup>.

Cette acceptation du communautarisme est d'autant plus utile que c'est le clanisme familial qui a historiquement dominé, et continue à dominer, la politique municipale libanaise. De fait, la géographie du vote libanais alimente cette situation. Pour différentes raisons<sup>10</sup>, les Libanais continuent à voter dans leur localité « d'origine » et non dans celle de résidence. Ceci fait que dans certaines municipalités des banlieues de Beyrouth, une infime partie<sup>11</sup> de la population résidente a droit de s'y présenter ou d'y voter. Lors des trois élections municipales qui ont eu lieu après la guerre, on voit se mettre en place dans la très grande majorité des municipalités des conseils municipaux représentatifs des clans familiaux dominants.

Les communes d'avant-guerre qui n'étaient encore que des gros villages représentent aujourd'hui des espaces très densément peuplés et fragmentés. Le périmètre municipal perd son sens cognitif comme principal élément d'identification de la commune. Certaines localités se sont retrouvées coupées en deux par la ligne de démarcation de la guerre. Toutes aujourd'hui sont des mosaïques de fragments socio-spatiaux assez diverses allant de quartiers populaires ou informels aux quartiers huppés, en passant par les grands équipements, les poches d'agriculture urbaine, d'énormes centres commerciaux et les espaces de loisir. Ainsi, gouverner ces municipalités revient avant tout à redonner un sens au périmètre municipal et assurer une gouvernance municipale qui inclut les différents fragments et leurs acteurs.

Malgré son inclusion dans la constitution de l'après-guerre comme un objectif à assurer au moyen terme, la décentralisation n'est pas encore actée au Liban. Les municipalités sont le seul type d'autorité publique élue au niveau local. Toutefois, deux principaux obstacles entravent leur capacité d'action. D'abord, la loi en vigueur n'a pas été réformée depuis des décennies, limitant la capacité des municipalités. La question financière est aussi un obstacle de taille. Les taxes municipales sont relativement limitées dans la loi. Les municipalités bénéficient de droits sur nombre de services centralisés encore au Liban comme l'électricité, l'eau et les télécommunications. Toutefois, la collecte et la répartition se fait à travers l'État central laissant une grande marge d'arbitraire au gouvernement et administrations. Cette situation pousse les acteurs municipaux qui cherchent à mettre en place des projets et construire des territoires à faire appel à des soutiens au delà des structures administratives.

---

<sup>7</sup> Retour des élections municipales après 35 ans de rupture

<sup>8</sup> Surtout parmi les rares partis non-confessionnels, notamment les communistes et les nationalistes syriens

<sup>9</sup> Autour de certaines universités et cercles d'affaire

<sup>10</sup> Difficultés administratives pour changer de lieu d'inscription, force des solidarités familiales, craintes de rupture dans les équilibres communautaires...

<sup>11</sup> Parfois inférieure au dixième de la population

C'est ainsi qu'on voit émerger diverses formes d'arrangements localisés informels avec différents acteurs et que les acteurs municipaux cherchent à stabiliser à travers la construction ou la mobilisation de contrats sociaux territoriaux.

Dans cet article, le choix des trois municipalités vient du fait qu'elles sont représentatives de la majorité des municipalités beyrouthines. Trois critères significatifs ont été retenus dans ce choix : la solidarité clanique ou communautaire dominante au sein du conseil municipal; la diversité de communautés résidentes; la démarche plus ou moins entreprenante de la gouvernance municipale. Les trois communes choisies sont Ghobeiri, Chiyah et Furn AlChebbak.

Ghobeiri, 200 000 habitants, est une des plus vastes communes de la banlieue de Beyrouth. De majorité chiite, son conseil municipal est depuis 1998 tenu par le parti chiite Hezbollah. La victoire écrasante de sa liste face à celle portée par le parti chiite rival Amal et par certains clans familiaux, a donné l'occasion à ce parti radical, étranger jusqu'en 1998 à toute implication dans une position exécutive officielle au sein de l'État libanais<sup>12</sup>, la possibilité de prouver sa capacité à gouverner à travers une gouvernance entreprenante et ambitieuse.

Chiyah, 60 000 habitants, est une des communes qui a le plus durement subi la guerre avec la destruction de son centre ancien, le déplacement d'une partie de la population et l'installation d'une ligne de démarcation qui la coupe en deux : à l'ouest une population chiite, et une population chrétienne à l'est. Son conseil municipal est tenu par une coalition de clans familiaux depuis 1998. Comme à Ghobeiri, la gouvernance municipale est entreprenante et ambitieuse.

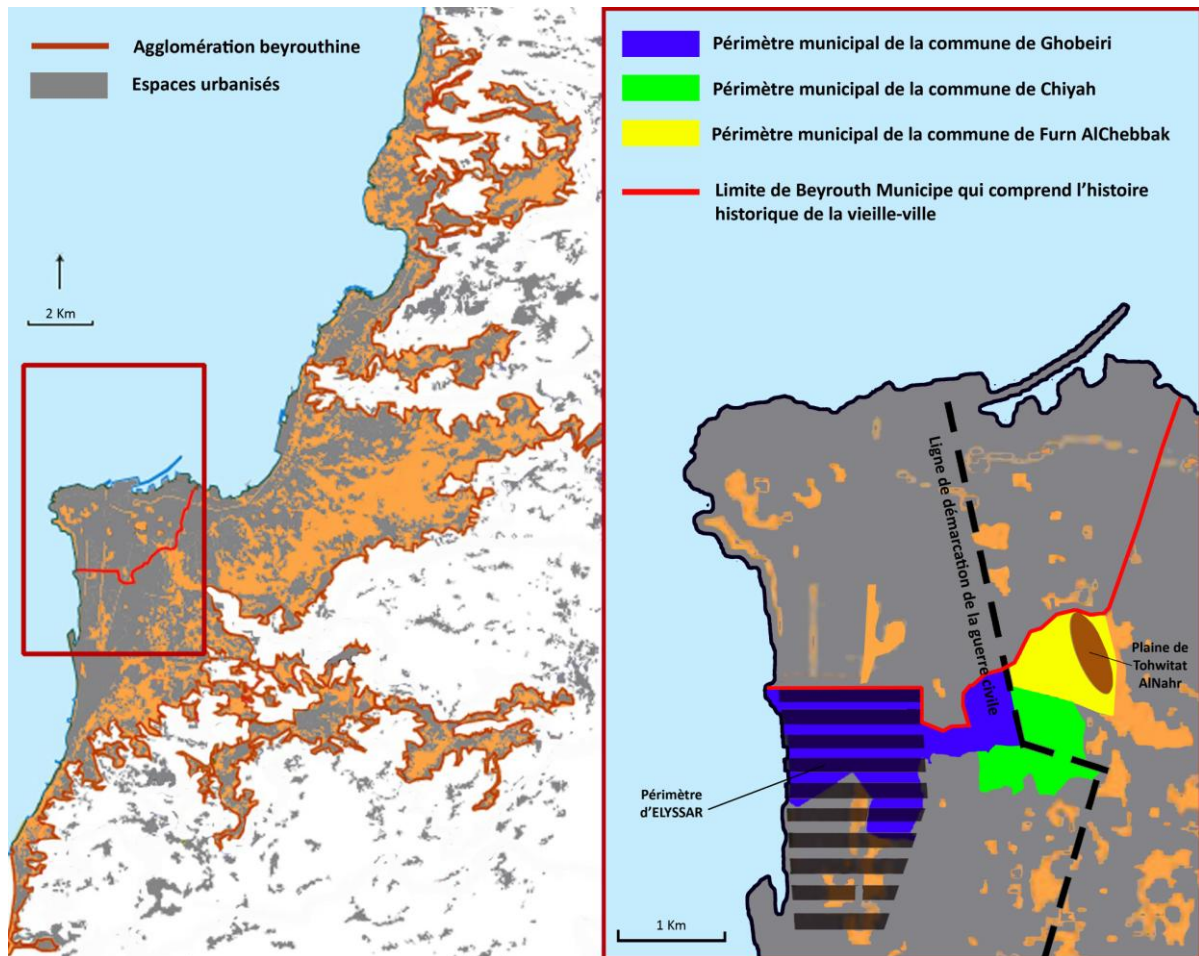
La population de Furn AlChebbak est de la même taille que celle de Chiyah et est constituée principalement de communautés chrétiennes. Son conseil municipal est tenu depuis 1998 par une coalition de clans familiaux. Bien qu'on voie la mise en place de certains projets dans cette commune, sa gouvernance urbaine est clairement moins entreprenante que dans les deux autres cas.

---

<sup>12</sup> Il est toutefois présent au parlement avec un important bloc d'une quinzaine de députés.



Figure 2 – L'agglomération beyrouthine et les trois municipalités (source : carte de base Faour et al, 2005)



## La fabrique urbaine de Beyrouth entre contrats sociaux territoriaux et gouvernances urbaines

### Trois études de cas<sup>13</sup> : Le retour des municipalités

Dans l'après-guerre, les autorités centrales lancent une stratégie de reconstruction de la ville. Elle vise, d'une part, à désenclaver les territoires de la guerre et, de l'autre, à faire de Beyrouth une importante plateforme pour les affaires au niveau régional. Elle comprend un important programme d'infrastructures viaires et nombre de projets urbains dont le plus important est celui du centre-ville. Malgré les résistances et la méfiance mutuelle de nombreux acteurs, c'est à partir de ces grands projets urbains qu'on pense restructurer l'espace de la ville et assurer les équipements nécessaires pour favoriser une nouvelle dynamique d'ouverture aux investissements étrangers.

De longues négociations entre différents acteurs et les autorités centrales arrivent souvent à des blocages et au gel des projets. En fait, ces négociations entremêlent des questions

<sup>13</sup> Ces trois études de cas ont été traitées dans la thèse de Jihad Farah, qui a recensé tous les articles, les entretiens et les reportages portant sur les trois communes et leurs principaux acteurs dans six journaux nationaux sur la période 1998-2010 ; les publications municipales ont été analysées ; des entretiens ont été menés avec les principaux acteurs de la gouvernance municipale et ses opposants dans chacune des trois communes.

d'ordre local, métropolitain et national, ainsi que des dossiers politiques, économiques et sécuritaires.

C'est ainsi précisément à ce moment, en 1998, que l'idée de relancer les élections municipales commence à faire son chemin dans les sphères de décision politique. Le retour des municipalités permet d'ouvrir un espace d'action, notamment à l'échelle locale, à de nouveaux acteurs (associatif, clans familiaux...) exclus du champ politique national, qui lui est monopolisé par de grands partis politiques communautaires, et de transférer la responsabilité de nombreuses questions « secondaires » au local.

### **Ghobeiri**

Quand le nouveau conseil municipal porté par le Hezbollah emporte les élections municipales de 1998 à Ghobeiri, il se trouve devant un triple défi. D'un côté, il doit rassurer un grand nombre d'acteurs de sa capacité à rassembler et gouverner. De l'autre, il doit faire face à un périmètre municipal connaissant une fragmentation socio-spatiale aigüe. Enfin, il subit les conséquences du gel du projet ELYSSAR. Ce dernier projet urbain piloté par l'État central visait à transformer une zone comportant un nombre de quartiers informels en un quartier résidentiel et d'affaires (Harb, 1997, 1999, Deboulet et Fawaz, 2011). La municipalité ne peut par suite agir sur plus de la moitié de son territoire qui tombe dans le périmètre du projet. Toutefois, le parti n'est pas vraiment un nouvel acteur à Ghobeiri. Implanté depuis 1982 dans la banlieue sud de Beyrouth, il y a une importante base politique<sup>14</sup>. Il y intervient aussi à travers une nébuleuse d'associations sur des questions allant du social à l'organisation de certains services urbains et au micro-crédit (Harb, 2010). Il a ainsi un premier réseau de confiance issu de sa large base d'adhérents et de sympathisants ; mais celle-ci reste insuffisante pour asseoir la légitimité de son autorité au delà cette base.

Pour élargir ce réseau de confiance et fonder un contrat social territorial local qui lui permette de gouverner, il a recours à la mise en avant des valeurs de « modernité » et d'« efficacité » et le développement d'une certaine représentation du territoire municipal. La gestion municipale ne serait pas alors idéologique mais responsable visant à ramener des services performants et prendre en charge une population largement marginalisée tout en modernisant l'administration municipale. La représentation du territoire municipal oppose quant à elle un état actuel découlant de « l'irresponsabilité de l'État central » et un état attendu de gestion urbaine municipale efficace. Ainsi, on a des quartiers informels marginalisés – fruit de l'exode rural et le déplacement de populations fuyant le sous-développement et l'occupation<sup>15</sup> - et des grands projets urbains cherchant à déplacer encore une fois ces populations pour libérer des réserves foncières profitant aux privilégiés. Produire efficacement services et équipements et réintégrer les différents fragments, y compris ceux d'ELYSSAR, est la base du contrat social territorial et de la légitimité de l'action municipale à Ghobeiri. Pour ce, il développe deux stratégies complémentaires.

Dans la première, la municipalité s'appuie sur des faits divers et des situations d'urgence pour intervenir dans le périmètre d'ELYSSAR. Suite à la noyade d'un enfant dans une énorme mare d'eau de pluie en contrebas d'un quartier informel, elle accuse l'insouciance et la léthargie de l'État central pour intervenir, assécher la mare et construire des réseaux de

---

<sup>14</sup> L'aura du premier parti de la résistance contre l'occupation israélienne donne une légitimité politique importante au Hezbollah

<sup>15</sup> Le parti attaque surtout un establishment historique qui a professé une politique économique ultralibérale laissant les habitants des régions rurales périphériques à leur sort

canalisation dans le quartier. La destruction d'habitations par des hautes vagues dans un quartier informel littoral, la pénurie en eau dans un autre, les conflits récurrents entre automobilistes de passage et marchands dans un souk informel, la décoration d'un camp palestinien pour une fête religieuse, la demande des hôtels dans un quartier pour travailler leur espace public, ou encore un projet du PNUD pour le triage des déchets dans un quartier défavorisé sont autant d'opportunités pour intervenir dans le périmètre d'ELYSSAR. La municipalité met en place des digues de sac de sables, un réseau parallèle d'eau pour 200 ménages en forant un puits irrégulier, un réseau parallèle d'électricité, entreprend le traitement du paysage urbain...

La seconde stratégie pour mettre en place ses équipements reste assez particulière. Le prix du sol peut représenter, en fait, une part considérable des coûts des équipements. La municipalité de Ghobeiri, sans un stock foncier en 1998, réussit toutefois à mettre en place un grand nombre d'équipements. Elle procède sur deux fronts. D'une part, elle constitue astucieusement son stock foncier en achetant des terrains à faible prix visant des propriétaires à la recherche de liquidités, indépendamment de la localisation de leur bien. De l'autre, elle s'appuie sur les réseaux du parti pour la préparation d'études réalisées gratuitement ou à faible prix. Ceci lui permet d'avancer des dossiers qui ont de fortes chances d'être financés par les bailleurs de fonds.

Ces stratégies ne sont possibles que dans le cadre bien précis de la gouvernance urbaine mise en place par le Hezbollah à Ghobeiri. Les accords à la base de cette gouvernance sont une série d'arrangements localisés entre le conseil municipal comme acteur central, et divers autres acteurs implantés dans des quartiers spécifiques : clans familiaux, associations et antennes de partis dans des quartiers informels, acteurs politiques palestiniens, patrons d'hôtels, associations de commerçants... Les garanties de ces accords sont surtout la capacité démontrée de la municipalité à apporter des solutions rapides et efficaces aux problèmes. Le choix de ce type d'accords et de stratégies d'action revient au profil même des acteurs de la gouvernance et leurs relations. De fait, la décision stratégique dans le réseau de gouvernance se situe dans un périmètre très limité où une très grande confiance et une interconnaissance forte existe entre ses acteurs. C'est notamment le cas entre le leadership municipal et les responsables de la nébuleuse du Hezbollah sur laquelle s'appuie la municipalité pour des aspects techniques et de mobilisation. Ainsi, aucune vision arrêtée ou document officiel ne sont nécessaires pour organiser les relations et l'action.

### **Chiyah**

Comme à Ghobeiri, gouverner à Chiyah, en 1998, signifie faire face à la fragmentation du territoire municipal et apporter des services, infrastructures et équipements dans une zone délaissée par l'État central. Mais un défi supplémentaire s'impose dans ce cas : transcender la fracture spatiale et sociale causée par la ligne de démarcation. Ces défis sont d'autant plus durs à relever que Chiyah n'existe pas dans la représentation des habitants de cette zone et que la coalition de clans qui a gagné les élections de 1998 ne comprend aucun représentant de la communauté chiite habitant les quartiers à l'ouest de la ligne de démarcation, ni des représentants de partis politiques chrétiens implantés dans les quartiers à l'est de celle-ci. Il est urgent d'apaiser les tensions et de mettre en place des projets de développement.

Le contrat social territorial proposé est, comme à Ghobeiri, basé sur un investissement cognitif dans le futur de Chiyah qui contraste avec sa situation de 1998. Sans surprise, on voit ainsi rejaillir, comme à Ghobeiri, les thématiques d'efficacité et de modernité comme valeurs centrales au cœur de ce contrat, visant à transformer cet espace fortement détruit en un espace de centralité économique et fonctionnelle. Pour cela, le profil du président de

la municipalité est mis en avant. La réussite de ce dernier dans la gestion de ses affaires privées est présentée comme reproductible au niveau municipal. Grand industriel et homme d'affaires, ayant ses entrées dans les hauts lieux du monde politique libanais, il pourrait mobiliser des soutiens dans les services de l'État central et dans les réseaux économiques pour ramener des investissements et du développement économique et urbain à Chiyah. Outsider par rapport aux acteurs historiques du conflit à Chiyah, notamment les partis communautaires, il serait en mesure d'ouvrir des négociations constructives avec les différents acteurs. En 1998, à une époque où les partis communautaires sont encore perçus par de larges pans de la population comme responsables du conflit et ses conséquences, ce discours rassure de nombreux acteurs dans le monde associatif, religieux et économique. Contrairement à Ghobeiri, le projet municipal peut se lire déjà dans le programme électoral de la liste gagnante de 1998. On parle de reconstruction qui vise le développement d'une centralité économique et fonctionnelle à travers le rétablissement et l'implantation de différents équipements municipaux (dont l'hôtel de ville et un terrain de football), l'encouragement d'investissements privés, la création d'espaces publics et même le développement par la municipalité de logements à prix modéré. Au delà de ce projet, une assistance aux associations de commerçants, l'amélioration et la création de nouveaux services urbains, la propreté et le traitement des espaces publics sont sur le programme. La mise en place de ce programme implique une gouvernance urbaine bien différente que celle de Ghobeiri. Les accords, ici, se basent sur la convergence des acteurs sur une vision englobante claire et identifiable du projet de ville porté par les acteurs au centre de cette gouvernance. C'est cette clarté qui permet aux différents acteurs de savoir à quoi s'attendre, négocier leurs intérêts et trouver leur place dans les accords en cours. Toutefois, la confiance entre de nombreux acteurs partageant un réseau d'interconnaissances fait qu'aucun document officiel reprenant le projet dans ses détails n'est nécessaire. Les acteurs s'inscrivent dans leur grande majorité dans les réseaux des clans familiaux locaux ou dans ceux du président de la municipalité. La réussite de certaines actions renforce la légitimité de l'autorité municipale et permet l'élargissement de la gouvernance vers de nouveaux acteurs.

### ***Furn AlChebbak***

Contrairement aux deux autres communes, Furn AlChebbak se trouve, en 1998, devant une situation largement moins difficile. Sa position stratégique dans l'agglomération et sa distance relative de la ligne de démarcation a mené au développement d'un grand nombre de grands équipements publics et privés et au renforcement de son souk pendant et après la guerre. Bénéficiant d'un développement économique, d'une attractivité résidentielle et de peu de tensions sociales, le nouveau conseil municipal de 1998, porté par une coalition de clans familiaux locaux, ne se trouve pas devant des défis qui nécessitent une action urgente de sa part.

Le contrat social territorial reste une nécessité, moins pour asseoir la légitimité de l'autorité municipale que, paradoxalement, pour assurer l'équilibre interne à la gouvernance urbaine. De fait, dans ce périmètre municipal, en 1998, aucune construction de souveraineté ne fait concurrence à celle de la municipalité. Les partis politiques chrétiens, grands perdants de la guerre et bannis de l'espace politique, n'ont plus le poids qu'ils avaient pendant la guerre dans ces banlieues. Les acteurs économiques sont plutôt favorables au retour de la municipalité qui pourra, à travers la prise en charge d'activités (amélioration de l'espace public, propreté, création de parkings), renforcer leur attractivité. Néanmoins, on voit les acteurs municipaux chercher à élargir leurs réseaux de confiance, notamment envers les

acteurs associatifs locaux et les responsables des établissements publics et privés, et développer des représentations territoriales.

Deux raisons à cela. D'une part, les clans familiaux minoritaires, qui ne représentent qu'une part minime de la population, croient au besoin de maintenir symboliquement la légitimité de leur leadership. Ainsi, on observe un travail particulier sur l'identité de Furn ElChebbak et une insistance sur la place qu'y tiennent les clans dans son histoire – bien que cela reste moins marqué que dans le cas de Chiyah. D'autre part, la représentation territoriale véhiculée reflète des équilibres de pouvoir subtils à l'intérieur de la coalition de clans familiaux. Ceci transparaît notamment avec le changement du nom de la commune pour devenir Aïn AlRemméné-Furn AlChebbak-Tohwita, du nom des trois grands quartiers où différents clans y ont des ancrages historiques. Les principaux accords de cette gouvernance sont bien une logique de répartition des bénéfices et des responsabilités, qu'on voit aussi au niveau des listes électorales, qui prend souvent la forme d'une répartition territorialisée « équitable » des investissements. Les garanties de ces accords sont les traditions politiques claniques locales qui représentent la référence pour la répartition du pouvoir. On est dans le mode opératoire traditionnel des municipalités où les garanties sont bien dans des documents officiels reconnus par les partenaires ou relèvent de la légitimité d'un acteur public agissant souverainement avec ses moyens sur son territoire.

### **Des gouvernances et des contrats sociaux territoriaux en mutation**

Dans le contexte des villes fragmentées, la gouvernance locale semble bien capable de ramener de la gouvernabilité et permettre la construction de territoires. L'autorité en place, notamment municipale, y peut plus facilement réussir à assurer une certaine reconnaissance de sa légitimité dans le leadership de l'action collective ainsi que de sa souveraineté sur un périmètre local, mobilisant le contrat social territorial et des représentations territoriales vers lesquelles elle fait converger les acteurs.

Comme on a pu voir dans les trois cas, cela ne représente pas un mode spécifique d'organisation ni d'action – bien que le rôle des institutions municipales reste central dans les trois cas – et cela peut avoir des impacts différents sur la fabrique urbaine. L'articulation des accords, des profils des acteurs, des valeurs et des représentations territoriales peut mener à des modes de gouvernance et de fabrique urbaine entreprenants (Ghobeiri et Chiyah) ou redistributifs (Furn AlChebbak), interventionnistes (Ghobeiri et Chiyah) ou minimalistes (Furn AlChebbak), incrémentaux (Ghobeiri) ou holistes (Chiyah).

### ***Le retour de la ligne de démarcation à Chiyah***

Le projet de développement du quartier de la ligne de démarcation représente la clé de voûte des accords de la gouvernance de Chiyah. Or le projet repose principalement sur la capacité de changer profondément le paysage urbain et la représentation faite du lieu, à travers la destruction ou la restauration des bâtiments endommagés, et socialement et juridiquement par l'indemnisation des squatteurs<sup>16</sup> et par le retour des biens aux ayants-droits qui avaient été déplacés pendant la guerre. Ceci s'avère plus complexe qu'escompté a priori. Le ministère des déplacés, en charge de ce dossier, propose des indemnités qui seront refusées par les squatteurs soutenus par le parti communautaire chiite Amal. En fin de compte, des accords seront conclus et les biens seront remis à leurs ayants-droits. Mais le gel de ce dossier de 1998 à 2004 – date des accords – va mener à l'effondrement du projet

---

<sup>16</sup> Ces déplacés de la guerre et de l'invasion israélienne se sont rabattus pendant la guerre sur le quartier de la ligne de démarcation.

de développement du quartier et affectera profondément la gouvernance et le contrat social territorial à Chiyah.

Les acteurs privés refusent en effet d'investir dans un contexte de tension. Même la municipalité arrête son projet de logements le sachant condamné puisque personne ne viendrait y habiter s'il n'y a pas un changement de fond au niveau spatial et social sur la ligne de démarcation. Ensuite, elle décide de développer toutes ses interventions en termes d'équipements et d'espaces verts dans les quartiers situés à l'est de la ligne de démarcation. Bien que le leadership municipal ait réussi à instaurer des relations de confiance avec certains acteurs des quartiers situés à l'ouest de la ligne de démarcation, ses réseaux de confiance y restent fragiles. De plus on se retrouve rapidement dans un contexte de tensions qui va s'aggraver avec le retour en force des partis communautaires chrétiens après les changements politiques de 2005, et avec l'instabilité politique qui va suivre. La ligne de démarcation redevient un espace de confrontation entre des bandes de jeunes venus des deux côtés<sup>17</sup>. La représentation territoriale avancée par le leadership municipal d'un Chiyah uni s'effondre. Aux élections de 2010, les clans familiaux s'allient aux partis politiques chrétiens : on passe à un discours ouvertement hostile à la communauté chiite et à une représentation du territoire comme ligne de front communautaire.

### ***Vers une nouvelle dynamique à Furn AlChebbak ?***

À Furn AlChebbak, le changement vient à la fin des années 2000 avec l'intérêt croissant d'entrepreneurs et d'investisseurs immobiliers pour la plaine agricole de Tohwita située au nord de la commune, remettant en question l'approche redistributive et le contrat social territorial en place.

Pour penser le futur de la zone de Tohwita l'implication des entrepreneurs privés, de la direction générale de l'urbanisme et d'importants propriétaires de terrains<sup>18</sup> élargit la gouvernance municipale. Les discussions en cours pourraient aboutir à un projet de développement qui contribuerait à un changement de fond du contrat social territorial. Ces discussions se font maintenant dans le cadre d'un changement d'affectation des sols et des coefficients d'occupation foncière. Le choix du schéma directeur comme outil pour négocier le projet vient de l'absence d'expérience de coopération antérieure entre ces acteurs, et le besoin d'un cadre qui donnerait une garantie légale à l'entreprise.

### ***Ghobeiri et l'Union des Municipalités de la Banlieue Sud***

Réussir à maintenir le contrat social territorial peut aussi mener à sa transformation, notamment dans le sens de son élargissement. Des changements dans le mode de gouvernance font ainsi face à d'autres défis et répondent à de nouvelles aspirations. C'est ce qui se passe à Ghobeiri à partir du milieu des années 2000.

La municipalité s'est toujours revendiquée de son affiliation au Hezbollah. Toutefois, la représentation territoriale qu'elle véhicule se focalise surtout sur Ghobeiri parce que la banlieue sud, malgré sa forte connotation identitaire, n'était pas portée comme un projet territorial clair. Le Hezbollah, depuis longtemps, le présente comme son bastion et y multiplie les actions. Dans l'après-guerre, d'autres acteurs, comme le parti Amal<sup>19</sup> et le gouvernement central (à travers ELYSSAR), y sont présents et revendiquent eux aussi la représentation de ce territoire. Les acteurs du Hezbollah, surtout le maire de Ghobeiri,

<sup>17</sup> Ceci va mener à des épisodes courts mais extrêmes de rixes armées, avec de nombreux morts et blessés.

<sup>18</sup> Il s'agit par exemple de l'administration des chemins de fer.

<sup>19</sup> Malgré leur concordance sur les lignes politiques stratégiques, ces partis ont longtemps été des frères ennemis.

étaient favorables à la mise en place d'une union municipale<sup>20</sup> large regroupant les municipalités dans les communautés à majorités chrétiennes et chiites du sud-est de Beyrouth. Cette union aurait représenté un cadre territorial plus large que la banlieue sud, avec sûrement des conséquences différentes quant à l'évolution territoriale de cette partie de l'agglomération.

Mais, après le bombardement israélien de 2006 et les destructions massives qu'il a causées dans la banlieue sud, le Hezbollah avait besoin de mobiliser rapidement et efficacement les municipalités dans l'effort de reconstruction. Depuis 1998, les tergiversations sur l'union municipale et son périmètre à mettre en place ont mené le Hezbollah en 2006 à opter pour une union qui regroupe les trois municipalités qu'il contrôle dans la banlieue méridionale. À partir de ce moment, nous assistons à l'affirmation progressive d'un projet territorial porté par le parti à travers l'union municipale; le projet de reconstruction Waed<sup>21</sup> et les autres interventions de sa nébuleuse associative.

L'expérience de Ghobeiri sert de principale source pour nourrir la gouvernance et le nouveau contrat social territorial au niveau de l'union. Ainsi les acteurs de l'union reprennent de l'expérience de Ghobeiri différents acquis : la répartition des rôles entre l'union et la nébuleuse associative du parti, la stratégie de développement d'infrastructures ou encore la mobilisation des valeurs d'efficacité ou de modernité. Reste qu'à cette échelle, nous sommes moins dans une logique d'arrangements localisés et davantage, notamment après 2010, dans des réflexions et des propositions de plans stratégiques. Cela impliquerait sûrement l'inclusion d'autres types d'acteurs, surtout les acteurs économiques, avec des conséquences qui ne sont pas encore identifiables sur la gouvernance urbaine portée par le parti dans la banlieue sud.

## Conclusion

Malgré les nombreuses critiques qu'elle peut subir, la notion de gouvernance urbaine reste pour nous très intéressante pour comprendre la construction d'arènes politiques territorialisées, dans nos villes contemporaines. Elle présente une grille de lecture qui nous permet de saisir de façon dynamique les choix et les intérêts des acteurs dans un espace décisionnel de plus en plus élargi et fragmenté. La perspective institutionnelle portée par différents auteurs, et notamment Healey, permet toutefois de hiérarchiser ces dynamiques en soulignant que tout n'est pas possible et qu'il y a des cadres institutionnels, sociaux et politiques profonds qui peuvent avoir un poids déterminant dans ce processus. Dans cet article, nous apportons deux principales contributions au débat sur la gouvernance urbaine. Nous insistons d'une part sur le fait qu'il faut penser ces institutions non comme immuables, mais bien en transformation. Nous soulignons d'autre part la dimension territoriale de ces cadres institutionnels, qui peut porter de lourds défis. Nous retrouvons ainsi la notion de contrat social territorial.

La grille proposée en introduction, articulant gouvernance urbaine et contrat social territorial, permet de saisir la gouvernabilité d'une ville fragmentée. La confrontation de trois cas d'étude, Ghobeiri, Chiyah et Furn AlChebbak, nous apporte quatre enseignements.

---

<sup>20</sup> Un cadre d'intercommunalité qui peut recevoir des financements de l'État.

<sup>21</sup> Projet de reconstruction porté par le Hezbollah dans une des zones les plus frappées par la destruction dans la banlieue sud (Fawaz, 2009).

Premièrement : devant la difficulté et la fragilité des souverainetés descendantes, on peut voir se mettre en place des souverainetés par le bas articulant différents fragments de gouvernance et construisant des territoires politiques.

Deuxièmement : les acteurs, contextes et ressources considérés peuvent être très différents. Toutefois, la construction d'accords et de leurs garanties est toujours en lien avec des représentations territoriales et des réseaux de confiance, comprenant valeurs et liens sociaux.

Troisièmement : les outils mobilisés (schéma directeurs, approche de projet, construction de stock foncier, implantation d'équipements...) reflètent le cadre des accords, notamment le degré de transparence, de centralité de la décision et de niveau de garanties nécessaires.

Quatrièmement : les gouvernances urbaines locales ne sont pas détachées du contexte plus large et subissent ses pressions sous formes de controverses et de projets. Ces pressions peuvent avoir comme conséquences importantes l'élargissement, la redéfinition ou l'effondrement des contrats sociaux territoriaux.

## **Bibliographie**

Alsayyad, N., Roy, A., 2006. Medieval modernity: on citizenship and urbanism in a global era. *Space & Polity* 10, 1–20.

Atkinson, R., Blandy, S., 2005. Introduction: International Perspectives on The New Enclavism and the Rise of Gated Communities. *Housing Studies* 20, 177–186.

Bäck, H., Heinelt, H., Magnier, A., 2006. The European mayor political leaders in the changing context of local democracy. VS Verlag für Sozialwissenschaften, Wiesbaden.

Beyhum N. (dir.), 1991. Reconstruire Beyrouth. Les paris sur les possibles. Maison de l'Orient, Lyon.

Beyhum S., Salaam A. et Tabet J. (sous la direction de) (1996), *Beyrouth: Construire l'avenir, reconstruire le passé*, Beyrouth, Institut de Recherche Urbaine.

Brand, R., 2009. Urban Artifacts and Social Practices in a Contested City. *Journal of Urban Technology* 16, 35–60.

Charmes, E., 2007. Suburban fragmentation versus mobilities: is suburbanism opposed to urbanism? *Cybergeog: European Journal of Geography*.

Clerc-Huybrechts V., 2008. Les quartiers irréguliers de Beyrouth. IFPO, Beyrouth.

Dear, M., Flusty, S., 1998. Postmodern Urbanism. *Annals of the Association of American Geographers* 88, 50–72.

Dorier-Apprill, E., Audren, G., Garniaux, J., Stoupy, A., Oz, R., 2008. Ensembles résidentiels fermés et recompositions urbaines à Marseille. *Pouvoirs locaux* 92–98.

Dorier-Apprill, E., Gervais-Lambony, P. (Eds.), 2007. *Vies citadines*. Belin, Paris.

Faour, G., Haddad, T., Velut, S., Verdeil, E., 2005. 40 ans de croissance urbaine à Beyrouth, *Mappemonde*, 79, 3

Farah, J., 2011. Différenciations sociospatiales et gouvernance municipale dans les banlieues de Beyrouth : à travers l'exemple de Sahel AlMatn AlJanoubi et des municipalités de Chiyah, Ghobeiri et Furn AlChebbak (Thèse en urbanisme). Université de Liège, Liège.

Fawaz, M., 2009. Hezbollah as Urban Planner? Questions To and From Planning Theory. *Planning Theory* 8, 323–334.

Florida, R., 1995. Towards learning regions. *Futures* 27, 527–536.

Gaudin, J-P., 2007. *Gouverner par contrat*. Paris: Presses de Sciences-Po.



- Greasley, S., Stoker, G., 2008. Mayors and urban governance: developing a facilitative leadership style. *Public Administration Review* 68, 722–730.
- Hall P A and Soskice D (eds), 2001. *Varieties of Capitalism: The Institutional Foundations of Comparative Advantage*. Oxford: Oxford University Press
- Harvey, D., 1989. From Managerialism to Entrepreneurialism: The Transformation in Urban Governance in Late Capitalism. *Geografiska Annaler* 71, 3–17.
- Harb, M., 1997. L'espace dans les discours sur l'aménagement de la banlieue sud: le projet Elyssar, in: Arnaud, J.-L. (Ed.), *Beyrouth, Grand Beyrouth*. Presses de l'IFPO, Beirut.
- Harb, M., 1999. La reconstruction de la banlieue sud-ouest de Beyrouth: une négociation entre État et acteurs politiques, in: Huybrechts, E., Douayhi, C. (Eds.), *Reconstruction et Réconciliation Au Liban, Négociations, Lieux Publics, Renouement Du Lien Social, Cahiers Du CERMOC*. Presses de l'IFPO, Beyrouth.
- Harb, M., 2010. *Le Hezbollah à Beyrouth (1985-2005); de la banlieue à la ville*. IFPO/Karthala, Beirut; Paris.
- Healey, P., 1999. Institutional Analysis, Communicative Planning, and Shaping Places. *Journal of Planning Education and Research* 19, 111–121.
- Healey, P., 2006a. Collaborative planning - shaping places in fragmented societies. Palgrave Macmillan, Basingstoke; New York.
- Healey, P., 2006b. Transforming governance: challenges of institutional adaptation and politics of space. *European Planning Studies* 14, 299–320.
- Healey, P., 2007. *Urban complexity and spatial strategies - towards a relational planning for our times*. Routledge, London; New York.
- Huybrechts, E., Verdeil, E., 2000. Beyrouth entre reconstruction et métropolisation. *Villes en parallèle* 63–87.
- Jessop, B., 2002. Liberalism, neoliberalism, and urban governance: A state-theoretical perspective. *Antipode* 34, 452–472.
- Jouve, B., 2003. Gouvernance métropolitaine: vers un programme de recherche comparatif. *Politique et sociétés* 22, 119–142.
- Jouve, B., 2005b. From government to urban governance in Western Europe: a critical analysis. *Public Administration and Development* 25, 285–294.
- Jouve, B., Lefèvre, C., 2002. Le nouvel âge d'or des villes européennes ?, in: *Métropoles Ingouvernables*. Elsevier, Paris, pp. 13–37.
- Keating, M., 1997. *The new regionalism in western Europe: territorial restructuring and political change*. Edward Elgar, Cheltham.
- Laufer, R., 1985. Gouvernabilité et management des systèmes administratifs complexes. *Politiques et management public*, 3, 1, 25-48
- Lefèvre, C., 2001. Metropolitan Government reform in Europe: Trends and challenges. *Revue suisse des sciences politiques* 7, 136–141.
- Le Gales, P., 1995. Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine. *Revue française de science politique* 45, 57–95.
- Le Galès, P., 1998. Regulations and governance in European cities. *International journal of urban and regional research* 22, 482–506.
- Le Galès, P., 2003. *Le retour des villes européennes. Sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance*, Presses de Sciences Po, Paris, 434 p.
- Le Galès, P., Lorrain, D., 2003. Gouverner les très grandes métropoles ? *Revue française d'administration publique* 107, 305.

- Lijphart, A., 1977. *Democracy in plural societies: a comparative exploration*. Yale University Press, New Haven.
- Lijphart, A., 1997. Changement et continuité dans la théorie consociative. *Revue internationale de politique comparée* 4, 679–697.
- Lorrain, D., 2003. Le politique sans le dire. *Revue française d'administration publique* 381–394.
- Lorrain, D. (Ed.), 2011. *Métropoles XXL en pays émergents*. Presses Sciences Po, Paris.
- Marshall, A., 2005. Europeanization at the urban level: Local actors, institutions and the dynamics of multi-level interaction. *Journal of European Public Policy* 12, 668–686.
- McKenzie, E., 1996. *Privatopia : Homeowner associations and the rise of residential private government*. Yale university press, New Haven et London.
- Messara, A., 1983. *Le système politique libanais et sa survie*. Librairie Orientale, Beyrouth.
- Michelutti, E., 2010. An analytical framework for urban fragmentation analysis in the Global South city, in 11th N-AERUS Conference 2010: *Assessing And Exploring The State Of Urban Knowledge: Its Production, Use, And Dissemination In Cities Of The South*, N-Aerus, Bruxelles, p. 14.
- Navez-Bouchanine, F., 2002. Fragmentation: sources et définitions, in: *La fragmentation en question*. L'Harmattan, Paris, pp. 45–103.
- Paye, O., 2005. La gouvernance : D'une notion polysémique à un concept politologique. *Études internationales* 36, 13–40.
- Pecqueur, B., 2001. Gouvernance et régulation: un retour sur la nature du territoire. *Géographie, Économie, Société* 3, 229–245.
- Pitseys, J., 2010. Le concept de gouvernance. *Revue interdisciplinaire d'études juridiques* 65, 207–228.
- Simoulin, V., 2003. La gouvernance et l'action publique : le succès d'une forme simmélienne. *Droit et Société* 2003, 307–328.
- Stone, C.N., 2004. Rejoinder: Multiple imperatives, or some thoughts about governance in a loosely coupled but stratified society. *Journal of urban affairs* 26, 35–42.
- Stone, C.N., 2005. Looking Back to Look Forward: Reflections on Urban Regime Analysis. *Urban Affairs Review* 40, 309–341.
- Tabet J., 1993. *Towards a Master Plan for Post-War Lebanon*, in : Khalaf S. et Khoury P. (dir.) *Recovering Beirut: Urban Design and Post-War Reconstruction*, E.J. Brill, Leiden.
- Tabet J., 2001. *Beyrouth*, Institut français d'architecture, Paris.
- Terrel, J., 2001. *Les théories du pacte social. Droit naturel, souveraineté et contrat de Bodin à Rousseau*. Points essais: Série Philosophie. Éditions du Seuil, Paris.
- Theys, J., 2002. La Gouvernance, entre innovation et impuissance. *Développement durable et territoires*, 2 | 2002, <http://developpementdurable.revues.org/1523>
- Verdeil E., 2001. Reconstructions manquées à Beyrouth. *La poursuite de la guerre par la projet urbain*. *Annales de la recherche urbaine*, 91, 84-93
- Verdeil, E., Faour, G., Velut, S., 2007. *Atlas du Liban, Territoires et Société*. Presses de l'IFPO/CNRS-Liban, Beirut.
- Zérah, M.-H., 2003. Gouvernance métropolitaine et pilotage de réseaux techniques : le cas de la région métropolitaine de Mumbai (Bombay). *Revue française d'administration publique* 107, 395.